

Une petite note avant l'été pour garder le contact avant de se revoir à la bourse de LONGEVILLE les 19 et 2 Août prochains.

Nous communiquons régulièrement avec la DDPP ne serait-ce que pour obtenir les bons renseignements sur les obligations pour les espèces des annexes I A et II B. Et c'est à cette occasion que Mr HERMET m'a parlé d'un site qui tenait bien la liste des espèces à déclarer à jour. Malheureusement il faut s'inscrire et payer une contribution pour y accéder. Pour la plupart d'entre nous ce ne sera pas utile, mais pour les plus pointus cela peut être intéressant.

Nous rappelons que l'i-fap tient aussi sa liste à jour. On ne pas dire qu'elle soit très pratique, mais c'est une bonne base.

Enfin vous pouvez compter sur notre aide en cas de besoin. Nous pourrons nous renseigner à l'ifap ou bien à la DDPP.



En ce qui concerne le concours national du CDE, votre président réceptionnera les oiseaux de concours chez lui pour le convoyage. Cela devait se faire en 2022, mais la grippe aviaire est passée par là...

Le concours aura lieu dans le nord de la France (à CROISILLES 62128) les 27 28 29 octobre prochains. Bien sûr nous en reparlerons.

Pour LONGEVILLE les grilles seront récupérées le vendredi matin avant la manifestation pour un montage l'après-midi. Nous vous préciserons en temps voulu le lieu de rendez-vous.

La tenue de notre site INTERNET est désormais payante. (144 euros/an). Nous avons pris le strict minimum pour ne pas grever le budget et nous aviserons au bout d'un an sur la conduite à tenir. Nous reprenons les mises à jour.

Vous pourrez consulter les produits que Sabrina VIDELLO peut nous obtenir et les tarifs préférentiels qu'elle propose pour l'association.

La ferme du COUDRAY ne livrera pas à LA ROCHE SUR YON ou aux alentours comme nous l'aurions espéré : trop de kilomètres pour notre éleveur.



lundi 17 juillet 2023

Nous avons désormais un petit local, pour stocker un peu de petit matériel.

Enfin nous pouvons dire un mot sur PRONATURA.

Cette nouvelle organisation regroupant diverses associations devait nous permettre d'être entendus auprès du gouvernement afin de contrer les antispécistes et autres associations militant contre la détention des animaux domestiques. Et bien elle a

éclaté et le CDE s'en est retiré. Désormais nous soutiendrons UNICAB dont le CDE fait partie.

Ci-dessous la publication parue sur FACEBOOK

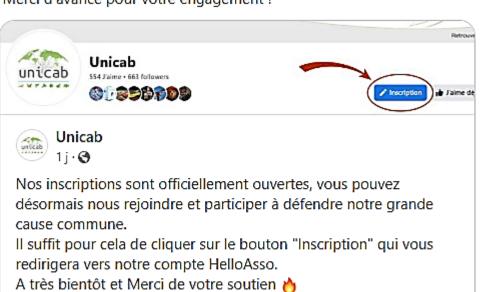


Conservatoire Des Oiseaux Exotiques (CDE)

volontairement établi un montant de cotisation raisonnable. Certes c'est une charge de plus mais c'est aussi sans doute la dernière chance d'œuvrer efficacement pour notre passion. Pas une participation ne doit manquer. Nos adversaires sont peu nombreux mais disposent de moyens importants. Nous c'est l'inverse. Renversons la table !!! Partagez au maximum, faites adhérer les sympathisants de notre activité.

Merci d'avance pour votre engagement!

(à partager sans modération)



G. BESSON